

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2006 N°21 /  
17 mai 2006

1. Décision portant délégation de signature de Jean-Philippe Moreteau pour la passation et l'exécution des marchés selon la procédure adaptée (direction interrégionale du Nord-Est) P2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex

175 rue Ludovic  
Boutleux,  
boîte postale 820,  
62408 Béthune  
cedex  
téléphone  
03 21 63 24 05  
télécopie  
03 21 63 24 81  
[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)  
mai 2006

NANCY, le 05 Mai 2006

**DELEGATION DE SIGNATURE  
POUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES  
MARCHES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE**

**DECISION DE M. MORETAU  
Ingénieur des Ponts et Chaussées  
Chef du Service de la Navigation du Nord-Est  
Représentant local de VNF**

Le chef du Service de la Navigation du Nord-Est, représentant local de VNF,

Vu l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifiée pour l'année 1991,

Vu la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991, modifiée portant dispositions diverses en matière de transports,

Vu la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 portant dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment ses articles 16 et 17,

Vu le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics, notamment l'article 28,

Vu la décision du 17 juin 2002 du directeur général de VNF portant délégation de pouvoir aux représentants locaux et en conséquence les désignant "personnes responsables des marchés",

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 1<sup>er</sup> octobre 2003 agréant les représentants locaux de VNF en qualité de personnes responsables des marchés,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> octobre 2003 du directeur général de Voies Navigables de France portant délégation du pouvoir aux représentants locaux,

Vu la circulaire VNF du 7 mars 2006 relative aux modalités de publicité à respecter,

## D E C I D E :

### Article 1

Délégation de signature est donnée, à l'effet d'exercer la fonction de personne responsable des marchés de VNF, y compris le choix de l'attributaire et la signature du marché selon la procédure adaptée prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics, dans le cadre de ses attributions et compétences à :

- M. Serge HECTOR, ingénieur divisionnaire des TPE, directeur adjoint et M. Bernard TERRANOVA, ingénieur divisionnaire des TPE pour les marchés :

\* de travaux en dessous du seuil de 210 K€ HT

\* de fournitures et services en dessous du seuil de 135 K€ HT

- MM. les responsables d'arrondissements et chefs de subdivisions ci-après désignés pour tout type de marché en dessous du seuil de 90 K€ HT :

<b>NOMS</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Grade</b>
Dominique BOURDELON	Secrétaire Général	Attaché P
Jean Louis AUBERTEIN	Responsable arrondissement Entretien Exploitation	IDTPE
Philippe LEFRANC	Responsable arrondissement Eau Environnement	IDTPE
André MAGNIER	Responsable arrondissement Études et Grands Travaux	IDTPE
Michel COURTEAU	Responsable arrondissement Développement de la Voie d'Eau	Contrat VNF
Jean François MORICEAU	Responsable subdivision de METZ	ITPE
Daniel TABUTIAUX	Responsable subdivision de PONT A MOUSSON	TSC
Maurice HATIER	Responsable subdivision de BAR LE DUC - VOID	TSC
Jean Pierre LEFAURE	Responsable subdivision de VERDUN	TSC
Michel FURLAN	Responsable subdivision de CHARLEVILLE	ITPE
Jean François BERNAUER BUSSIER	Responsable subdivision de GIVET	CTRL P
Hubert REBOUCHE	Responsable subdivision de TOUL	TSC
Philippe GOEDERT	Responsable subdivision de NANCY	ITPE
Philippe VACHERAT	Responsable subdivision d'ÉPINAL	ITPE

- MM. les responsables d'unités comptables ci-après désignés pour les marchés

\* de travaux en dessous du seuil de 50 K€ HT

\* de fournitures et services en dessous du seuil de 20 K€ HT

<b>NOMS</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Grade</b>
Robert FORET	Responsable des Salaires	SA classe ex
Jean Christophe CHESNEAU	Responsable de la Logistique	TSP
Dominique BAUDOT	Responsable de l'unité comptable de l'arrondissement EGT	S. A.
Noëlle HANY	Responsable BAG de l'arrondissement EAU	SA classe ex
Michèle. LAQUENAIRE	Action commerciale	Contrat VNF
Anne DIDIER	Gestion domaniale	Contrat VNF
Jean Luc HUMBERT	Responsable de l'unité GVE	TSC

## **Article 2**

Les responsables d'arrondissements et de subdivisions mentionnés à l'article 2 disposent d'une liste de collaborateurs habilités à signer, sous leur contrôle et leur responsabilité, les marchés de tout type en dessous du seuil de 4 K€ HT.

## **Article 3**

Toute délégation de signature antérieure à la présente est abrogée.

## **Article 4**

Le chef du service de la navigation du Nord-Est, représentant local de VNF est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera affichée dans les locaux du service et publiée aux recueils des actes administratifs de l'ETAT dans les départements situés dans l'emprise du service du délégataire.

Le Chef du Service de la Navigation du Nord-Est  
Représentant local de VNF,

**Signé**

Jean-Philippe MORETAU

**SIGNATURES ET PARAPHES**  
**MARCHES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE**  
Délégation de signature du 05 mai 2006

NOMS	Fonction	Grade	Signature	Paraphe
S. HECTOR	Adjoint au chef de Service	I.D.T.P.E		
B. TERRANOVA	Responsable Prospective Gestion Financement	I.D.T.P.E.		
D. BOURDELON	Secrétaire Général	Attaché principal		
JL AUBERTEIN	Responsable arrondissement Exploitation	I.D.T.P.E.		
P. LEFRANC	Responsable arrondissement Eau	I.D.T.P.E.		
A. MAGNIER	Responsable arrondissement EGT	I.D.T.P.E.		
M. COURTEAU	Responsable arrondissement Développement	Contrat VNF		
J.F MORICEAU	Responsable subdivision de METZ	ITPE		
D.TABUTIAUX	Responsable subdivision de PONT A MOUSSON	TSC		
M.HATIER	Responsable subdivision de BAR LE DUC - VOID	TSC		
J.P. LEFAURE	Responsable subdivision de VERDUN	TSC		
M.FURLAN	Responsable subdivision de CHARLEVILLE	ITPE		
J.F.BERNAUER- BUSSIER	Responsable subdivision de GIVET	CTRL P		
H.REBOUCHE	Responsable subdivision de TOUL	TSC		
P. GOEDERT	Responsable subdivision de NANCY	ITPE		
P.VACHERAT	Responsable subdivision d'ÉPINAL	ITPE		
R. FORET	Responsable des Salaires	SA classe ex		
J.C.CHESNEAU	Responsable de la Logistique	TSP		
J.L.HUMBERT	Responsable de l'unité GVE	TSC		
D.BAUDOT	Responsable unité comptable de l'arrondissement EGT	S. A.		
N. HANY	Responsable BAG de l' arrondissement EAU	SA classe ex		
M. LAQUENAIRE	Action commerciale	Contrat VNF		
A. DIDIER	Gestion domaniale	Contrat VNF		